

## COMPTE-RENDU

### Désignations des délégués en vue des élections sénatoriales

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des trois délégués et « délégués suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre.

Ont été élus :

Titulaires

TRAVERT LE ROUX Nathalie

BOSCHER Philippe

BRETON Christine

suppléants

BEUVE Gérard

BRIAND Linda

GAUBERT David

Représentant du Conseil Municipal au CNAS

### Travaux d'aménagement du Bourg –

Le Conseil Municipal a donné son accord pour les travaux supplémentaires suivants :

- Rue de Maroué : ces travaux sont proposés par le Département et n'ont pas été prévus au marché. Il s'agit de prolonger la couche d'enrobé sur une portion de voie départementale usagée pour un montant de 9 857.50 € HT.
- RD entre la rue de la Fontaine jusqu'à la rue de Saint-Glen : raboutage et couche d'accroche, travaux nécessaires avant la couche d'enrobé : 9762.50 € HT.

### point travaux - signalisation

Les travaux d'enrobé sur la rue de Bon Abri sont effectués. Ceux de la rue de la Fontaine et du reste de la RD 46 seront réalisés pour la fin du mois de juillet. Concernant les trottoirs, l'enrobé ne pourra être réalisé que lorsque la Société Orange aura effectué le câblage souterrain et enlevé les poteaux téléphoniques.

Le « haricot » au stop sera réalisé après l'enrobé. Des essais ont été réalisés avec un porte-char. Le parterre à proximité a été élargi afin que les voitures n'empruntent pas ce trottoir pour éviter le stop.

Signalisation : le Conseil municipal lors de sa séance du 22 novembre 2018, avait arrêté le périmètre de la zone 30 et entériné la mise en place de panneaux stop aux entrées d'agglomération. Sur les rues de Bon Abri et de la Fontaine, la matérialisation de la signalisation est prévue dans le marché Eiffage. Les panneaux seront dissimulés dans un premier temps. L'ADAC présentera également le dossier zone 30 dans sa globalité. Il est demandé au Conseil Municipal de réfléchir à la circulation rue des « Dames » ainsi qu'aux peintures à réaliser rue de Maroué : réfection de la ligne de peinture centrale ou autre marquage.

Le Conseil Municipal, conscient des désagréments pour les riverains, les remercie pour leur tolérance et leur patience.

### Désignation d'un représentant au CNAS : Comité National d'Action Sociale.

Madame Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire a été désignée en qualité de délégué du Conseil Municipal, au sein des instances du CNAS.

# COMMUNE DE LANDEHEN

## CONSEIL MUNICIPAL du 10 JUILLET 2020

---

### **Commission numérique**

Un compte- rendu de la Commission numérique a été donné au Conseil :

- Site Internet : une évolution est possible avec l'hébergeur Alkante. Un contact va être pris avec le service communication de Lamballe Terre et Mer pour une intervention lors de la prochaine réunion.
- Panneau d'information numérique et application mobile : une rencontre avec les communes de Yffiniac et Fréhel va être demandée, ces dernières ayant fait appel à une société intervenant dans les deux domaines.
- Réseaux sociaux : la création d'une page Facebook demande de la réactivité. Il a été décidé de ne conserver, dans un premier temps, que la page concernant la cyberbibliothèque.
- Achats en réalité virtuelle : un bilan sera fait après le prêt de matériel en réalité virtuelle par la bibliothèque des Côtes d'Armor et l'acquisition sera ensuite étudiée en commission cyberbibliothèque.

Affiché le 13 juillet 2020